



Fabula / Les Colloques
Les écritures de soi, un objet transdisciplinaire ?

Introduction

Introduction

Orlane Drux, Tristan Guiot et Violaine Vielmas



Pour citer cet article

Orlane Drux, Tristan Guiot et Violaine Vielmas, « Introduction », *Fabula / Les colloques*, « Les écritures de soi, un objet transdisciplinaire ? », URL : <https://www.fabula.org/colloques/document16215.php>, article mis en ligne le 12 Avril 2026, consulté le 30 Avril 2026

Introduction

Introduction

Orlane Drux, Tristan Guiot et Violaine Vielmas

Le colloque dont cette publication est issue s'est construit à partir de l'association du singulier de l'« objet transdisciplinaire » au pluriel des « écritures de soi ». Cette articulation a été motivée par le constat de leur diversité générique et de leur caractère irréductible, conséquence du fait qu'elles se définissent comme un hypergenre. Définir ce matériau ductile reste un enjeu littéraire, éditorial, épistémologique et historique, comme l'illustre le colloque « Nommer les écrits de soi » organisé par Delphine Amstutz, Jean-Christophe Igalens et Alexandre Tarrête les 19 et 20 juin 2025 à Sorbonne Université. La création du site « Écrisoï » dont le but est de compléter le *Dictionnaire de l'autobiographie*, souligne la nécessité de développer une réflexion épistémologique portant sur cette « nébuleuse aux contours variables selon les positions théoriques » (SIMONET-TENANT, 2017, p. 290). De l'autobiographie, dans ses différentes acceptions, aux journaux, en passant par les correspondances, les mémoires et les archives personnelles, l'étude des écritures de soi recouvre un vaste domaine d'enquête qui nécessite de faire appel aux outils de l'histoire littéraire ainsi qu'à ceux développés par l'histoire des idées.

Parmi les différents genres associés aux écritures de soi, les correspondances se constituent en genre littéraire grâce à leur publication à partir de la fin du xviii^e siècle et les journaux intimes connaissent un essor éditorial durant la seconde moitié du xix^e siècle comme le rappelle Françoise Simonet-Tenant : « Les lettres ont été publiées avant les journaux personnels pour lesquels l'impulsion éditoriale a lieu dans la deuxième moitié du xix^e siècle » (SIMONET-TENANT, 2009, p. 51). Ils suivent ainsi un mouvement historique dans leur canonisation progressive et l'évolution du statut des écritures de soi. À la suite de ces entreprises éditoriales et des travaux de Georges Gusdorf (GUSDORF, 1990), la théorie littéraire a contribué à la réévaluation de ces corpus. Les réflexions autour de la littérarité menées, entre autres, par Gérard Genette (GENETTE [1991], 2004) et Philippe Lejeune (LEJEUNE, 1975), ont modifié le statut des écritures de soi. Celles-ci ne sont plus strictement définies comme des documents non-littéraires ou des sources historiques, mais elles accèdent au statut d'œuvres à part entière : des *œuvres factuelles*.

Développé au xx^e siècle, ce concept repose sur une tension entre, d'une part, l'appréciation de la valeur esthétique des textes – ce qui correspond aux « littérarités conditionnelles » (GENETTE [1991], 2004, p. 108) –, d'autre part, leur référentialité et leur valeur historique. Les écritures de soi relèvent ainsi de la recherche historique et littéraire, et invitent à envisager dans un *continuum* l'analyse du factuel et de l'intention esthétique.

En ce sens, si les historiens ont défini le statut et la nature des archives personnelles, si de nombreux littéraires travaillent à partir d'archives manuscrites, de documents familiaux, de fonds privés, etc., comment faire un *bon* usage de ces écrits ? La question peut se déployer sur les plans intellectuel, scientifique et éthique.

Les archives personnelles, quand elles désignent ce qui n'a pas été livré au public, occupent un statut singulier par rapport aux œuvres publiées. Les questionner, ce n'est pas seulement se livrer au travail génétique du philologue, c'est aussi plonger dans l'intimité d'une vie familiale, sociale, politique ; c'est découvrir une personnalité que la fiction laisse parfois entrevoir, quand elle ne l'occulte pas au profit d'autres constructions. De ce fait, la recherche en littérature ne peut pas faire l'économie de ces documents qui éclairent la création artistique, orientent le travail philologique d'édition des textes et nourrissent les récits de vie reconstitués grâce à des dialogues entre la fiction et les archives. C'est pourquoi les écritures de soi requièrent que se développent des interrogations et des réflexions sur la nature du « je » qui structure ces textes afin d'éclairer les différentes voix que construit un même locuteur.

Dans ce contexte, le travail de Philippe Artières et Dominique Kalifa (ARTIÈRES, KALIFA, 2002) sur l'histoire de la recherche historique offre un point d'appui pour interroger nos approches des écritures de soi à partir d'un autre aspect : la réflexion sur l'historiographie des archives de soi. En effet, le statut du « je » interroge les historiens autant que les littéraires. Outil d'expression du sujet individuel, il peut également renvoyer à un monde familial ou social dans lequel le « je » et le « nous » échangent continuellement leurs attributs respectifs. Qui plus est, les écritures de soi peuvent aussi devenir des écritures de l'autre, parce qu'elles convoquent l'entourage, et plus généralement le monde. C'est pourquoi, la question de l'altérité est indissociable de toute réflexion sur celles-ci.

Cependant, si le « je » présent dans les écritures de soi est lié à un collectif – une famille, des relations, une société, une époque – qui permet d'interroger une construction historique, il n'en demeure pas moins une « locution » (BENVENISTE, 1966, p. 252.) qui réfère à l'instance de discours. La question du sujet réapparaît alors. *Ego cogito* substantialiste, *anticogito* structuraliste ou, tel que l'a développé

Paul Ricœur, « soi » comme horizon d'une herméneutique (RICŒUR, 1985, p. 355), le sujet se dit à travers des formes de discours que la littérature et l'Histoire peuvent interroger conjointement.

Ce sont ces diverses questions, au croisement des disciplines, que ce colloque et leurs actes explorent en traversant les époques et en parcourant les œuvres littéraires. L'ensemble offre également des exemples et des réflexions sur les différentes manières d'articuler ce travail transdisciplinaire sur les textes relevant des écritures de soi, posant les éléments d'une réflexion épistémologique qui invite à sa poursuite.

Ainsi, à partir d'un corpus de trois textes italiens, Paola Ghinelli convoque l'évolution des notions de narration et d'identité pour rendre compte des limites des catégories génériques liées aux écritures de soi et Fiona McIntosh-Varjabédian analyse les autobiographies de Nehru et du citoyen indien Chaudhuri dans le contexte de la décolonisation afin d'interroger l'entremêlement des histoires personnelles et collectives. Ces travaux s'inscrivent dans la perspective d'approches historiographiques des écritures de soi.

Les articles d'Aude Leblond, d'Adrian Valenzuela Castelletto et de Tristan Guiot offrent, pour leur part, des contributions à l'histoire littéraire des écritures de soi. En étudiant les souvenirs de lecture, Aude Leblond analyse le discours mémoriel des lecteurs et des lectrices comme un retour sur soi qui permet la définition d'une prose propre et la délimitation d'une filiation avec les auteurs et les autrices convoqués. Adrian Valenzuela Castelletto éclaire la transformation de l'œuvre de Paul Bourget en étudiant le parcours de l'auteur qui évolue de l'écriture diaristique vers la composition de romans et d'œuvres théoriques. L'article développe l'hypothèse selon laquelle la réflexivité et la critique objective de son travail permettent à l'auteur de passer d'un recentrement sur soi à une réflexion morale. Tristan Guiot propose une analyse du texte de jeunesse inédit de Renée Vivien, *Ma vie et mes idées*, afin d'éclairer les contours de la formation des jeunes filles par les écritures de soi à la fin du xix^e siècle et de proposer quelques éléments de mise en perspective des œuvres des autrices du début du xx^e siècle.

Les travaux d'Émilie Mitran et d'Annie Jouan-Westlund permettent alors, dans la dernière partie de ces actes, d'éclairer les modalités d'articulation de l'intime et du collectif développées par les écritures de soi. En ce sens, Émilie Mitran offre une analyse du journal du Gouverneur Morris qui révèle le dépassement des catégories génériques et disciplinaires qu'illustre cette œuvre dès lors redéfinie comme un lieu de mémoire historique et une œuvre diaristique qui questionne les impressions de l'auteur. L'article d'Annie Jouan-Westlund propose des analyses des œuvres d'Annie Ernaux, d'Édouard Louis et de Didier Éribon pour éclairer la façon dont ces récits

font dialoguer expériences personnelles et environnements sociaux afin d'interroger les modalités d'inscription du sujet des écritures de soi dans un espace collectif.

BIBLIOGRAPHIE

Artières Philippe, Kalifa Dominique, « Présentation. L'historien et les archives personnelles : Pas à pas. », *Sociétés & Représentations*, n°13, dir. Philippe Artières, Dominique Kalifa, 2002 ; disponible en ligne : <https://shs.cairn.info/revue-societes-et-representations-2002-1-page-7?lang=fr>. DOI : <https://doi.org/10.3917/sr.013.0007>.

Benveniste Émile, *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1966.

Gusdorf Georges, *Les écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 1990.

Genette Gérard, *Fiction et diction* (1991), Paris, Édition du Seuil, coll. « Poétique », 2004.

Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1975.

Ricœur Paul, *Temps et récit*, t. 3, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Ordre philosophique », 1985.

Simonet-tenant Françoise, *Dictionnaire de l'autobiographie : écritures de soi de langue française*, Paris, Honoré Champion, coll. « Dictionnaires & références », 2017.

Simonet-tenant Françoise, *Journal personnel et correspondance (1785-1939) ou les affinités électives*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, coll. « Au cœur des textes », 2009.

PLAN

AUTEURS

Orlane Drux

[Voir ses autres contributions](#)

Membre associé du Centre d'Études et de Recherche Éditer/Interpréter (CÉRÉDI), Université de Rouen-Normandie, orlane.drux1@univ-rouen.fr

Tristan Guiot

[Voir ses autres contributions](#)

Membre associé du Centre d'Études et de Recherche Éditer/Interpréter (CÉRÉDI), Université de Rouen-Normandie, tristan.guiot.univ@gmail.com

Violaine Vielmas

[Voir ses autres contributions](#)

Membre associé du Centre d'Études et de Recherche Éditer/Interpréter (CÉRÉDI), Université de Rouen-Normandie, violaine.vielmas@gmail.com